



R.15 Communication des archives



Composante
Institut
Universitaire
de Technologie
Dijon-Auxerre-
Nevers

Présentation

Heures d'enseignement

CMI	Cours Magistral Intégré	5h
TD	Travaux Dirigés	5h

Modalités de contrôle des connaissances



Session 1 ou session unique - Contrôle des connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Nombre	Coefficient	Remarques
	CC (contrôle continu)	CC : Ecrit et/ou Oral				<p>C6.2 Organiser matériellement et intellectuellement des fonds d'archives et les décrire (R2.04 Coeff 1) C6.4 Mettre en place des actions pour accéder aux archives (R2.04 Coeff 1) C6.5 Rendre compte des réflexions et des actions entreprises au sein de l'organisation par l'application des apprentissages (R2.04 Coeff 1)</p>